

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 de
 UNITÉ
 Brigade de
 P.V. N° 148 / 180

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

3.3.80
80306490

OBJET DE LA PROCÉDURE
- APPARITION D' O.V.N.I.

ENQUÊTE

| | |
|-------------------------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> | PRÉLIMINAIRE |
| <input checked="" type="checkbox"/> | FLAGRANT DÉLIT |
| <input type="checkbox"/> | COMMISSION ROGATOIRE |
| AUTRE | |
| X RÔLE ADMINISTRATIVE | |

| NUMÉRO D'ORDRE | DÉSIGNATION DES PIÈCES |
|----------------|--|
| 01 | - Procès-verbal de synthèse. |
| 02 | - Procès-verbal d'audition de témoin (C _____ J -P) |
| 03 | - ANNEXES (Articles de presse - extrait de carte de la région). |

| INDEXATION DU DESTINATAIRE (X) | NUMÉRO D'EXEMPLAIRES | DESTINATAIRES |
|-------------------------------------|----------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | 2 | M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 1 | M. Le Préfet à |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 1 | M. Le Général Commandant la région Arienne à |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 2 | M. Le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie, Bureau emploi-renseignement, Section Opération à |
| <input type="checkbox"/> | 1 | ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE |

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :

Adjudant R
 DATE, SIGNATURE, CACHET

12 MARS 1980

COMPAGNIE DE

BRIGADE DE

LE GENDARMERIE NATIONALE

- PROCEDURE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS -

OBJET DE LA PROCEDURE

Enquête sur la présence
d'information faisant
état de l'apparition
d' O.V.N.I.

- PROCES-VERBAL DE SYNTHESE -

TMOIN

Mr C J.P

L'an mil neuf cent quatre-vingt,
le 9 mars;

Nous, M. J. , MdI/Chef, de la brigade de
, Officier de Police Judiciaire,
assisté du gendarme M. J. -G , Agent de
police judiciaire;

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de Procédure
Pénale;

Rapportons les opérations suivantes qui ont été
effectuées conformément aux ordres de nos chefs.

PIECHE n° 1/148

1 - EXPOSÉ DES FAITS -

Le 6 mars 1980, nous apprenons par la rumeur publique
que des personnes rapportent le fait d'avoir constaté la
présence d'un Objet Volant Non Identifié dans le ciel de
la région et notamment au-dessus de la commune de

Plusieurs articles parus dans la presse (Annexe n°4)
et rapportés par les éditions des 6, 7 et 9 mars 1980 se
font état de témoignages se rapportant
à la vue d'un objet lumineux ressemblant à une boule de
couleur orange.

Pour enquête, nous nous transportons à
qui dépend de notre circonscription.

2 - ENQUETE -

Nos recherches nous amènent en premier lieu à interroger
les habitants des endroits les mieux disposés à la visibilité
notamment vers le point haut du château d'eau et en
direction du hameau de la vers

Aucun témoin visuel n'est découvert en ces lieux et les
personnes interrogées se retranchent sur le fait qu'elles
dormaient ou regardaient la télévision. Motivées, elles
sont disposées dans la majorité à prêter attention à ce
phénomène et à nous le faire savoir au cas où il se pro-
duirait à nouveau.

.... /

Notre enquête nous amène chez Mr G J -F , restaurateur à , qui, informé du but de notre visite nous déclare spontanément qu'il a été le témoin d'un phénomène de ce genre le lundi 3 mars 1980 entre 20 h30 et 20h45, non pas au-dessus de mais dans la portion de ciel située à l'Est de . Mr G nous rapporte son témoignage (P.V.d'audition - Pièce N° 2) dans les conditions suivantes :

Il se rendait au volant de son véhicule à et empruntait la CD. . Son épouse occupait la place voisine. Arrivé à l'entrée de l'agglomération de , son attention a été attirée par la présence d'une boule orange qui demeurait fixe dans le ciel juste dans l'axe de son champ visuel. La nuit était claire et Mr G a stoppé sa voiture afin que son épouse et lui-même contemplent ce qu'ils prenaient pour la lune. La couleur fortement orangée de cette boule immobile à l'Est de a fait naître quelques controverses entre ces deux personnes qui pensaient soit à un coucher de soleil, soit à la lune dite Rousse.

Après deux minutes de contemplation, ces témoins sont partis vers , perdant de vue cette boule. Arrivés à alors qu'ils circulaient sur la RN. à hauteur du magasin "Mammoth", ils virent à nouveau cette boule qui se trouvait au Nord et qu'ils situent en direction de approximativement. Cette deuxième vision a été rapide et s'est estompée à cause du déplacement de la voiture et des obstacles avoisinants.

Ces constatations ont troublé ces personnes qui, lors de leur retour vers 21h30, se sont à nouveau arrêtés à . La boule avait disparue. Arrivé à son domicile, Mr G a scruté la lune qui apparaissait sensiblement au Sud-Sud/Est. Cet astre lui est apparu de couleur blanche et la comparaison avec sa précédente vision lui a laissé un sentiment de doute. Il nous déclare ne pas avoir pensé ni imaginé sur le fait avoir eu affaire à l'apparition d'un O.V.N.I.

Mr G nous décrit cet objet comme une boule orange identique dans sa forme et sa couleur au fruit proprement dit. Il évalue son diamètre à celui du soleil couchant. Il lui est difficile de nous préciser la distance de vue à cause de l'obscurité. Pour sa première observation, il situe approximativement cette boule au-dessus des collines dominant . Il n'a aucune référence pour la deuxième observation trop rapide. Cette boule lui est apparue comme immobile avec la présence de taches noires et d'ondes comparées à des mouvements de chaleur sur sa surface. Il ne s'explique pas le fait s'être retrouvé cette boule à soit au Nord/Est de alors qu'il l'avait auparavant contemplé à l'Est de cette dernière agglomération.

Mr G ne peut nous apporter aucune précision supplémentaire. Nous questionnons et entendons verbalement son épouse qui, hors la présence de son mari nous décrit les mêmes observations. Aucune particularité supplémentaire n'apparaissant dans ses souvenirs nous n'avons pas jugé utile de les rapporter par écrit du fait de leur exacte concordance avec les déclarations de Mr G

3 - CLOTURE -

Nos recherches actuelles tant sur le territoire de la Commune de _____ que sur celui de notre circonscription n'ont pas amené la découverte d'autre témoin. A ce jour et malgré l'information diffusée par nos services et la presse aucune autre personne de notre circonscription ne nous a fait part de fait similaire.

Mr G
et le recueil de son témoignage n'a pas laissé apparaître
. Ses constatations semblent fondées et sont confirmées
par son épouse. C'est la première fois que Mr G nous informe
d'un tel fait.

L'apparition de cette boule dans ce secteur, vraisemblablement plusieurs jours de suite et approximativement au cours de la soirée, n'a pas fait l'objet de constatations directes de la part des militaires de notre brigade. L'observation de Mr G semble démontrer que l'objet en question se déplacerait suivant un axe très approximatif SUD/NORD. Ces renseignements ne sont formulés que par hypothèse.

Nous faisons parvenir la procédure ainsi constituée aux Autorités habilitées tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos à _____, le 9 mars 1980.

le _____ Chef M

-----000000-----

.... /

--- Je ne peux m'expliquer ce phénomène. Maintenant que je réfléchi, ce phénomène ne peut pas s'appliquer ni au soleil ni à la lune. ~~www~~

--- Le 6.05.1980 à 11 h 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(a signé au carnet de déclarations)

**« L'ovni » de
observé par
plusieurs témoins**

Nous signalions, hier, qu'une automobiliste circulant dimanche soir en direction de ... avait observé dans le ciel la présence d'un étrange objet lumineux. Cet ovni a été observé également au-dessus de ...

Un témoin a pris le temps de saisir ses jumelles et a pu constater que la boule, de couleur orange ne pouvait être confondue avec une étoile ou un avion. Il paraît d'ailleurs que ça n'est pas la première fois qu'un tel phénomène se produit au-dessus de ... et dans sa

proche région.

Précisons que le mystérieux objet a également été aperçu par plusieurs témoins, mardi soir, entre ... et ... , ainsi qu'au-dessus de Ajoutons que les témoignages coïncident et décrivent l'engin de la même façon.

- Articles de presse parus dans les éditions de ... Région de ... entre les 3 et 9 mars 1980.

Un « ovni » au-dessus de

Une automobiliste qui se dirigeait mardi soir vers 21 h 45 sur ... à ... a eu son attention attirée par une boule lumineuse de couleur orange, flanquée de rayons obliques, qui stationnait dans le ciel à la hauteur de ...

L'objet était plus important que la plus grosse étoile et n'émettait aucun clignotement. L'automobiliste a pu observer la boule qui semblait évoluer à moins de mille mètres d'altitude jusqu'à ...

Ceux de nos lecteurs qui auraient également observé l'apparition sont priés de nous le faire savoir en téléphonant à notre rédaction.

Ovni toujours...

Les témoignages de celles et de ceux qui ont aperçu dans le ciel ... une boule de feu se multiplient à tel point qu'il est difficile de parler ... ou de ...

Dernier en date, celui d'un automobiliste ... circulant mardi soir sur une petite route du ... et qui crut vraiment voir atterrir l'engin devant sa voiture... avant de la survoler à très basse altitude et de disparaître à l'horizon. Qu'on le veuille ou non, le phénomène existe!